

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

11 MAI 2026

PRESENTS : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, ZUCCHI Richard, BERNARD Patrick, FRUGIER Jérémy, GLANGETAS Bastien, Mesdames Nolwen DESGRANGES, Carla KEIMPEMA, FAURE-LAVIGNE Aline, FORGENEUF Marilyne.

EXCUSES : Monsieur LALAGUE Lionel et Madame BRETON Virginie qui a transmis son pouvoir à Monsieur FRUGIER Jérémy.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 mai 2026 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie dans la salle de réunion, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 04 mai 2026 et affichée le même jour.

ORDRE DU JOUR :

- Remplacement d'un agent en arrêt maladie,
- Référent site internet,
- Nomination correspondant défense,
- Nomination correspondant incendie et secours.

Le secrétaire de séance est Madame DESGRANGES Nolwen.

Monsieur le Maire indique que la séance est enregistrée

1/ REMPLACEMENT D'UN AGENT EN ARRET MALADIE :

Monsieur le Maire explique que l'Agent qui s'occupe de l'agence postale est en absence maladie pour une longue durée et qu'il faut prévoir son remplacement. Il propose au conseil municipal de faire un contrat à la personne remplaçante à compter du 15 mai 2026 sans notifier une date précise de fin de contrat puisqu'à ce jour nous ignorons la date de reprise de notre Agent.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

2/ REFERENT SITE INTERNET :

Monsieur le Maire explique que Monsieur Jean-Pierre TRIJAU se porte volontaire pour continuer à alimenter le site internet de la commune.

Madame Nolwenn DESGRANGES, 1ère adjointe, précise que Monsieur Jean-Pierre TRIJAU ne s'occuperait que des publications et que les contenus lui seraient transmis par le conseil municipal, les associations, la CCPN...

Madame Maryline FORGENEUF, conseillère municipale, demande des précisions sur ce qu'est « le référent internet » et Monsieur le Maire de répondre que c'est celui qui publie le contenu sur le site. Elle propose que Monsieur Jean-Pierre TRIJAU soit « l'animateur Technique » du site et que la référente soit Madame Aline FAURE-LAVIGNE, 3ème adjointe et référente de la Commission ANIMATION / TOURISME / COMMUNICATION, celle-ci validera l'ensemble des contenus et les transmettra à Monsieur Trijau pour publications.

Monsieur Richard ZUCCHI, 2ème adjoint, demande si Madame Aline FAURE-LAVIGNE, aura également les accès au site en cas d'indisponibilité de Monsieur Jean-Pierre TRIJAU. Celle-ci précise qu'elle redoute l'aspect technique de la gestion du site internet et Monsieur Patrick BERNARD, conseiller municipal, se propose d'être en soutien en cas de besoin.

Madame Maryline FORGENEUF, conseillère municipale, précise que la commission ANIMATION / TOURISME / COMMUNICATION peut également créer du contenu et réfléchir à des axes de

communication si tant est qu'elle se réunisse. Monsieur le Maire valide qu'en effet pour le moment les commissions n'ont pas vécu mais que cela ne va pas tarder.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

3/ NOMINATION CORRESPONDANT DEFENSE :

Monsieur le Maire expose que le correspondant défense est désigné par le Maire, qu'il est le relai local des questions de défense et de citoyenneté, qu'il contribue à entretenir le lien entre la nation et les armées, à transmettre la mémoire des conflits et sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines. Il est à prévoir une réunion annuelle. Monsieur Patrick BERNARD, conseiller municipal se porte volontaire pour cette nomination.

Madame Maryline FORGENEUF, conseillère municipale, abonde sur l'importance du devoir de mémoire qui nous incombe et que l'utilité de ce correspondant prend là tout son sens. Elle rajoute par ailleurs avoir été touchée quelques jours auparavant par la présence des enfants à la Cérémonie du 08 mai. Monsieur Patrick BERNARD, conseiller municipal, exprime avoir été frappé par le discours lu par Monsieur Mousnier, notre représentant des ancien combattant et qu'il pourrait être intéressant de le relayer sur le site de la commune.

Cette nomination est adoptée par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

4/ NOMINATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS :

Monsieur le Maire propose sa candidature dans la mesure où dans la majorité des cas c'est lui qui est contacté en premier par les services de secours.

Cette nomination est adoptée à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire avant de clôturer la séance souhaite d'ores et déjà que les membres du conseil municipal bloquent dans leurs agendas la date du vendredi 5 juin. Cette date est fixée par décret et demande au conseil municipal de se réunir afin de désigner ses représentants pour les élections sénatoriales (1 Titulaire et 3 suppléants).

Des débats ont lieu sur d'autres sujets (Communauté de Communes, SMCTOM, Foire des potiers), néanmoins ceux-ci n'étant pas en corrélation avec l'ordre du jour, ils ne sont pas retranscrits dans ce PV.

La séance est levée à 22h10

Monsieur le Maire

Jean-Jacques LAVALLE



La secrétaire de séance

Nolwen DESGRANGES